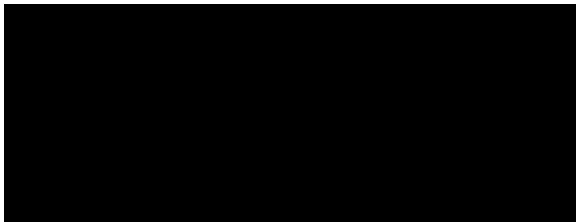


Direction générale des affaires institutionnelles  
et des opérations

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 1<sup>er</sup> février 2024




**Objet : Demande d'accès aux documents**  
**N/Réf. : 1847 00/2023-2024.440**

,

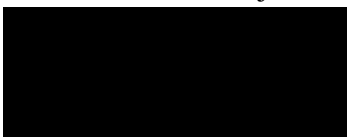
Nous donnons suite à votre demande d'accès aux documents, reçue le 10 janvier dernier, visant à obtenir les documents suivants :

- La liste des maisons des aînés qui sont ouvertes en indiquant la date d'ouverture;
- De cette liste, le nombre de places réellement ouvertes et le plan d'ouverture des autres places.

Vous trouverez ci-joint un document répondant au libellé de votre requête ainsi que l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Veuillez agréer, , l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La sous-ministre adjointe,



Dominique Breton

p. j. 2

N/Réf. : 24-IO-00004-08